

L'hon. LIONEL CHEVRIER (ministre des Transports): L'honorable député a téléphoné à mon bureau quelques minutes avant mon départ pour la Chambre. Je n'ai donc pas de rapport complet à ce sujet. De mémoire, je puis lui apprendre que le vapeur *Beaverhill* est dans le port de Saint-Jean depuis quelque deux ans. Ce navire, propriété du chemin de fer Pacifique-Canadien, a été cédé à la société d'assurance qui, à son tour, a conclu une entente avec la Foundations (Maritime) Limited pour le faire enlever à un prix très élevé. On m'a appris qu'à l'heure actuelle l'entrepreneur attend des marées favorables pour le touer ailleurs, probablement à la fin du mois courant. Les fonctionnaires du ministère font tout en leur pouvoir pour expédier ce travail. On m'a également dit qu'il ne pouvait pas à la circulation des navires.

SERVICE DE TRANSBORDEMENT DE L'I. DU P.-E.

EMPLOI DU *Scotia* POUR LA SEMAINE DITE OLD HOME WEEK—LE VAPEUR *Aberweit*

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. WATSON MacNAUGHT (Prince): Monsieur l'Orateur, je poserai au ministre des Transports la question suivante dont je lui ai transmis une copie. Le ministère des Transports affectera-t-il le *Scotia* à la traversée Borden-Tormentine afin de venir en aide au traversier actuel pendant la semaine de l'exposition et la saison d'affluence de l'automne?

L'hon. LIONEL CHEVRIER (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, les fonctionnaires du ministère ont étudié la question d'affecter l'un ou l'autre des *Scotias* au service du détroit de Northumberland, pendant la semaine d'exposition dite Old Home Week, à Charlottetown, mais voici quelle est la situation en ce qui concerne les deux *Scotias*.

Le *Scotia* est en cale sèche à Halifax et le sera encore deux ou trois semaines. Dès qu'il en sera sorti, le *Scotia II*, qui a besoin de radoubs importants, prendra sa place et ne sera remis à flot qu'au mois de novembre. Pendant ce mois, la température est si inclemente dans le détroit de Northumberland que les fonctionnaires estiment qu'il serait dangereux d'ajouter l'un ou l'autre de ces navires au service de transbordement de l'île du Prince-Edouard. Toutefois, pour faire face à l'affluence qui pourra se produire pendant l'Old Home Week, on entend utiliser au maximum le transbordeur de l'île du Prince-Edouard. Il peut actuellement prendre à bord 37 automobiles. Cependant, en y ajoutant un wagon en plate-forme, il pourrait transporter 24 automobiles de plus, ce qui ferait

[M. Hazen.]

un total de 61. On croit que l'utilisation d'un wagon en plate-forme suffirait à faire face à l'affluence de la semaine d'exposition.

M. BLACK: Le ministre des Transports me dira-t-il quand le vapeur traversier *Abegweit* sera en service? On croyait qu'il le serait en 1946. Le ministre peut-il nous dire la date?

L'hon. M. CHEVRIER: Je serais en mesure de fournir, à l'honorable député, des renseignements plus complets que la dernière fois qu'il m'a posé cette question; cependant, je préférerais donner un exposé complet de la situation pendant l'étude de mes crédits. Vu les circonstances, il sera impossible de mettre ce traversier en service le 30 septembre.

LE BACON

CONTRAT DE L'ANGLETERRE AVEC LE DANEMARK

M. J. A. CHARLTON (Brant): Je prie le ministre suppléant de l'Agriculture de nous dire quand nous pouvons espérer recevoir une réponse à la question que j'ai posée hier au sujet du bacon danois?

L'hon. ERNEST BERTRAND (ministre suppléant de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je suis ministre suppléant de l'Agriculture et je dois avouer que mes connaissances sur ces questions ne sont pas bien grandes. J'ai demandé au ministère de préparer un rapport et j'espère répondre à l'honorable député demain.

LA GENDARMERIE À CHEVAL

EMPLOI D'UNIFORMES D'ÉTÉ PENDANT LES GRANDES CHALEURS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. JEAN-FRANÇOIS POULIOT (Témiscouata): Monsieur l'Orateur, comme nous traversons une période de chaleur, je me demande si le Gouvernement ne pourrait pas fournir des uniformes plus légers aux membres de la Royale Gendarmerie qui sont de fonction en avant des édifices du Parlement?

M. ROSS (Souris): Ils n'en veulent pas.

Le très hon. L.-S. ST-LAURENT (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, ce serait possible, mais je ne crois pas que ce soit à souhaiter.

LE CONTRÔLE DU CHANGE ÉTRANGER

MESURE LÉGISLATIVE RÉGULARISANT LES DÉCRETS DU CONSEIL RENDUS SOUS L'EMPIRE DE LA LOI DES MESURES DE GUERRE

La Chambre se forme en comité, sous la présidence de M. Macdonald (Brantford), et passe à la suite de la discussion, suspendue le jeudi 8 août, sur le bill n° 195 visant le